

Date :

27/06/2025

Objet :

Notice CEA SECOND OEUVRE

Affaire :

3672
A6 CDC
PARIS 13e (75)

Rédigé par : **VPEAS**

SOMMAIRE

1	GENERALITES	2
1.1	OBJET DU PRESENT DOCUMENT.....	2
1.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX	2
1.3	ÉTUDES D'EXÉCUTION.....	2
1.4	DÉMARCHES ET AUTORISATIONS	3
1.5	LIAISONS ENTRE LES CORPS D'ÉTATS	3
1.6	CONTENU DES PRIX	3
1.7	CARACTÈRE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHÉ.....	4
2	EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES ..	4
3	DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	5
3.1	LOT SERRURERIE - METALLERIE	5
3.2	LOT MENUISERIE INTERIEURE	5
3.2.1	CLOISONS MODULAIRES	5
3.2.2	BLOCS PORTES BOIS.....	6
3.2.3	HABILLAGES MURAUX	7
3.2.4	CLOISONS RIDEAUX	8
3.2.5	MIROIRS.....	8
3.2.6	PLINTHES	9
3.3	LOT AGENCEMENT.....	9
3.3.1	DIRECTION GENERALE	9
3.3.2	COWORKING – HALL.....	10
3.3.3	HABILLAGE DISTRIBUTEURS – RDJ	10
3.3.4	HALL.....	10
3.3.5	KIOSQUES ET SERVICES OCCUPANTS – RDJ	11
3.3.6	RESTAURATION.....	11
3.3.7	RESTAURATION – 02	12
3.3.8	SALLE POLYVALENTE – RDQ.....	12
3.3.9	SALLES DE REUNION ET MIXTE	13
3.3.10	TISANERIE R01 – 02	13
3.3.11	TISANERIE R03 – 08	14
3.3.12	SALLE DE LA COMMISSION SURVEILLANCE	14
3.3.13	SALLE DES MAMANS.....	15
3.3.14	BOITES AUX LETTRES	15
3.4	LOT CLOISONS - DOUBLAGES	16
3.4.1	CLOISONS PLATRE SUR OSSATURE	16
3.5	LOT FAUX PLAFONDS.....	17
3.5.1	SO-01 – FAUX PLAFONDS NEUFS.....	17
3.6	LOT REVETEMENTS DE SOLS ET MURS	17
3.6.1	TRAVAUX PREPARATOIRES	17
3.6.2	CHAPES ACOUSTIQUES WELLNESS	18
3.6.3	MOQUETTE	18

3.6.4	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES.....	19
3.6.5	PARQUET CONTRECOLLE – SS-04	20
3.6.6	FAIENCE – CAR-01.....	20
3.7	LOT PEINTURE	21
3.7.1	PEINTURE MURALE.....	21
3.7.2	PAPIERS PEINTS	21

1 GENERALITES

1.1 OBJET DU PRESENT DOCUMENT

La présente notice a pour objet la définition en phase APD des ouvrages des lots architecturaux - second œuvre, concernant le projet d'aménagement PRENEUR d'un immeuble de bureaux. Le projet concerne l'immeuble A6 dans le quartier d'Austerlitz à Paris.

L'opération est portée par la Caisse des dépôts.

Les travaux tous corps d'états sont conformes aux prescriptions des Normes Françaises, DTU et toutes réglementations en vigueur.

Les matériaux mis en œuvre bénéficient d'un avis technique.

Le présent document ainsi que les documents contractuels, ne pouvant contenir l'énumération rigoureuse et la description détaillée de tous les matériaux, ouvrages, détails et accessoires, il reste entendu que seront compris, non seulement tous les travaux indiqués aux pièces du présent dossier, mais aussi ceux implicitement nécessaires au parfait achèvement de la construction, suivant toutes les règles de l'Art, les règlements et normes en vigueur, ainsi que les règles élémentaires de l'esthétique.

Le présent descriptif a pour but de faire connaître le programme de la construction et le mode d'exécution, il n'est pas limitatif.

1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les entreprises seront chargées d'assurer la réalisation complète des ouvrages de la présente notice.

Les prestations comprennent les travaux accessoires nécessaires découlant des études détaillées, même si ces travaux ne figurent pas sur les plans et documents.

La localisation des ouvrages résulte des plans, coupes et détails établis par le Maître d'Œuvre, le présent descriptif complétant ceux-ci pour ce qui concerne la nature des matériaux et leur mise en œuvre.

1.3 ÉTUDES D'EXÉCUTION

Les plans joints au dossier ne constituent en aucun cas des plans d'exécution, mais sont des schémas de principe. A ce titre, l'entreprise devra réaliser ses propres études d'exécution et produire les plans d'exécution, d'atelier et de chantier nécessaires à la réalisation de ses travaux ainsi que les plans de détails, note de calculs, etc. Tous ces documents devront être soumis à l'accord du maître d'œuvre et du bureau de contrôle avant exécution.

Le montant de cette prestation sera réputé inclus dans la proposition globale et forfaitaire de l'entreprise.

L'entreprise est tenue de vérifier les points suivants :

- Si les détails de constructions définis dans les documents du marché (plans et CCTP) sont pertinents ;
- Si les systèmes constructifs choisis sont appropriés et s'ils présentent les caractéristiques requises à l'utilisation prévue. Ceci s'applique également aux raccords au gros œuvre et aux sollicitations auxquelles ils sont soumis

1.4 DÉMARCHES ET AUTORISATIONS

Il appartiendra aux différents entrepreneurs d'effectuer en temps utile, toutes démarches et toutes demandes auprès des services publics, services locaux ou autres, pour obtenir toutes autorisations, instructions, accords, etc., nécessaires à la réalisation des travaux et de transmettre une copie au maître d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre.

L'entreprise doit vérifier les données définies dans les documents du marché et la cohérence entre les différents plans.

1.5 LIAISONS ENTRE LES CORPS D'ÉTATS

La liaison entre les différentes entreprises concourant à la réalisation du projet devra être parfaite et constante avant et pendant l'exécution des travaux. Dans le cadre de cette liaison entre les entreprises :

- L'entrepreneur du présent lot prendra contact avec tous les autres corps d'états afin d'obtenir tous les renseignements en ce qui concerne les ouvrages de finition et d'équipements dont l'exécution aura une incidence sur la réalisation de ses propres travaux ;
- Chaque entrepreneur réclamera au maître d'œuvre, en temps voulu, toutes les précisions utiles qu'il jugera nécessaires à la bonne exécution de ses prestations ;
- Chaque entrepreneur se mettra en rapport, en temps voulu, avec le ou les corps d'états dont les travaux sont liés aux siens, afin d'obtenir tous les renseignements qui lui sont nécessaires ;
- Chaque entrepreneur devra œuvrer en bon entente et intelligence avec les autres entreprises intervenantes sur le chantier, dans le cadre de la coordination d'ensemble ;
- Tous les entrepreneurs sont tenus de prendre toutes dispositions utiles pour assurer l'exécution de leurs travaux en parfaite liaison avec ceux des autres corps d'états ;
- A aucun moment durant le chantier, aucun entrepreneur ne pourra se prévaloir d'un manque de renseignements pour ne pas effectuer des prestations lui incombant, ou ne pas fournir des renseignements, plans ou dessins nécessaires aux autres corps d'état pour la poursuite de leurs travaux.

1.6 CONTENU DES PRIX

Le contenu des prix de la présente notice intègre tous les travaux nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage suivant les règles de l'art, les règlements, les normes en vigueur ainsi que les règles élémentaires de l'esthétisme.

Outre les stipulations du présent descriptif, les ouvrages comprennent :

- Les études et les dessins de fabrication, de construction et de détails des ouvrages à soumettre au concepteur avant tout commencement de fabrication ;
- La fourniture et pose des matériaux constituant les ouvrages décrits ;
- La fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, le levage, la pose le réglage et l'ajustage des ouvrages prescrits au présent document ;
- Les trous, scellements et raccords ;
- Toutes les réservations, feuillures, engravures, inserts et platines de scellement devront être transmis à la synthèse lors de la phase étude ;
- Les réservations (feuillures, engravures ou trous)
- La fourniture des inserts à incorporer par le lot Gros œuvre aux emplacements figurés sur les plans
- La fourniture et pose des chevilles, douilles auto-foreuses et autres systèmes de fixation ainsi que les taquets de calage ;
- Les scellements au pistolet et les soudages de fixation nécessaires ;
- Le traitement de protection ou de surface des métaux ;
- La protection provisoire des ouvrages livrés finis sur le chantier ;
- La fourniture et pose des joints destinés à assurer l'étanchéité entre la structure et les ouvrages décrits au présent document ainsi que la fourniture et pose des joints au pourtour des éléments de menuiserie ;
- Les calfeutrements thermiques et acoustiques en raccordement à la structure Gros Œuvre et les éléments de cloisons ;
- Le réglage et l'ajustage des ouvrages aux jeux prescrits ;
- La fourniture des prototypes et échantillons dans les limites fixées au présent document ;
- La fourniture, la mise en condition et les transports des ouvrages destinés à être soumis aux essais ;

- Les frais d'essais et de contrôle prescrits au présent document ainsi que l'approbation des bureaux de contrôle ;
- Les essais et frais annexes (tous frais d'intervention des laboratoires ou organismes agréés nécessaires aux ouvrages) ;
- Le nettoyage complet en fin de travaux ainsi que le nettoyage courant en cours de chantier ;
- ...etc. (liste non exhaustive)

1.7 CARACTÈRE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHÉ

Le Maître de l'Ouvrage prévoit la rémunération du marché au moyen d'un prix global et forfaitaire pour l'ensemble des prestations diverses et ouvrages nécessaires, jusqu'à leur parfait fonctionnement.

Il est précisé que : les descriptifs et les plans ne pouvant contenir l'énumération rigoureuse et la description de tous les matériaux, détails et dispositifs, il reste entendu que seront compris dans le prix global forfaitaire, non seulement tous les travaux indiqués aux plans, coupes et élévations tant aux dossiers fournis par le Maître d'œuvre que ceux fournis par les soumissionnaires, et décrits ou non dans les notices, mais aussi ceux implicitement nécessaires au parfait achèvement de la construction suivant toutes les règles de l'Art et à la réalisation des divers locaux et dispositions indiqués dans les plans et les descriptifs.

2 EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Complété et renseigné en phase PRO / DCE.

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1 LOT SERRURERIE - METALLERIE

Description :

Il est prévu à titre conservatoire une provision financière, pour des ouvrages de serrurerie - métallerie intérieurs, non définis à ce stade.

Le présent lot pourra comprendre :

- Grilles de ventilation, d'habillages,
- Tôles métalliques d'habillages,
- Ossature métallique d'agencement,
- Ouvrages métalliques décoratifs

Localisation :

Suivant plans de l'architecte :

- Pour l'ensemble du projet

3.2 LOT MENUISERIE INTERIEURE

3.2.1 CLOISONS MODULAIRES

Description :

Fourniture et mise en œuvre des cloisons modulaires de distribution des plateaux, pleines et vitrées selon le projet architectural.

Référence qualitative : à définir en phase APD (Cerenn, Hoyez, ou équivalent)

Caractéristiques :

- Cloisons à ossature aluminium,
- Épaisseur minimum de 75 mm environ, à adapter en fonction des performances acoustiques attendues,
- Remplissage des parties opaques selon projet architectural : par plaques de plâtre, panneaux bois, mélaminé,...etc.
- Remplissage des parties vitrées par vitrage clair, opalescent, sérigraphié,...
- Le vitrage sera bord à bord ou parclosé selon les zones
- Vitrage simple ou double selon nécessité acoustiques

L'ensemble comprend tous les accessoires et sujétions nécessaires à la parfaite finition de l'ouvrage, notamment :

- Les habillages des angles,
- Le traitement des chants et joints,
- Les réservations pour mise en place des équipements techniques encastrés ou en appliques suivant besoins des corps d'état concernés,
- L'adaptation avec les éléments encastrés au même nu que le présent parement d'habillage,
- Tout ouvrage divers mis en œuvre dans les zones à traiter, suivant détails de l'architecte.
- Ensemble réalisé suivant calepinage de l'architecte.
- Panneaux soigneusement ajustés, compris découpes et finitions des chants vus, fermeture du dessus des habillages,
- Réalisation suivant calepinage et détails de l'Architecte à soumettre pour approbation avec exécution.

Mise en œuvre suivant indications du fabricant, y compris toutes sujétions techniques et fourniture préconisées par ce dernier. Réalisation strictement et précisément selon les dispositions et indications des plans, coupes de détails de l'architecte, conformément aux indications esthétiques et de finitions.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des cloisons

3.2.2 BLOCS PORTES BOIS

Description :

Fourniture, pose et mise en œuvre selon les cahiers techniques des fabricants des blocs-portes bois à simples ou à 2 vantaux ou tiercé, compris mise en œuvre des éléments de finitions sur les ouvrages contigus.

Les caractéristiques des blocs-portes bois seront définies par l'architecte, en fonction des résultats des études thermique, sécurité incendie et acoustique et détaillées dans le tableau de portes. Le tableau de portes est joint au présent APD.

L'ensemble des blocs-portes devront pouvoir justifier de leurs performances par Procès-Verbal délivré par un organisme agréé.

Huisseries

- Huisserie standard trois côtés en bois feuillus abouté ou résineux abouté Eco-Certifié.
- Huisserie acoustique trois côtés en bois feuillus Eco-Certifié abouté de qualité à peindre avec joints acoustique en feuillure d'huissierie.
- Huisserie Coupe-Feu trois côtés en bois exotique de section 56x68mm, talon de 35mm, étanchéité sur traverse et montants par joints intumescents.

Vantaux

- Vantaux bois à âme pleine ou vitrés,
- Parements à définir selon localisation et tableaux de portes (stratifié, placage bois, peinture,..etc)
- Vantaux à chants droits

Serrures

- Serrure bec de cane pour les portes sans condamnation,
- Serrure bec de cane pour les portes fermant avec clef et bouton moleté
- Serrurerie avec voyants libre / occupé pour les sanitaires,
- Serrurerie électrique pour les portes sous contrôle d'accès
- Références des serrures à définir en phase PRO

Finition :

- Finition des vantaux bois à définir : peinture, stratifié, placage bois,
- Finition des vantaux vitrés à définir (verre clair, opalescent, sérigraphié)

Accessoires / quincailleries

- Y compris l'ensemble des accessoires et quincailleries, à préciser en phase PRO : béquille, paumelles, fermes portes, bâton de maréchal, butée de portes,...etc

L'entreprise titulaire du présent lot devra la mise au point de l'organigramme pour l'ensemble des canons de sureté de l'opération, en coordination avec le maître d'ouvrage et corps d'états intéressés.

Coordination à prévoir pour parfaite harmonisation de l'organigramme entre les entrepreneurs des lots concernés et du présent lot.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.2.3 HABILLAGES MURAUX

3.2.3.1 LBM-01 – HABILLAGES MURAUX LAMES BOIS

Description :

Fourniture et mise en œuvre des habillages muraux bois, comprenant :

Habillages à lames bois :

- Habillages muraux à lame bois avec matelas de laine minérale et voile noir
- Type de lames et essence du bois à définir
- Habillages type Laudescher ou similaire
- Ossature support par tasseaux dimensionnés suivant charges à reprendre, et ajustées pour parfaite fixation et parfait aplomb des panneaux de finitions, assemblages par encollage + fixations mécaniques cachées.
- Les tasseaux seront en bois ou métal, avec des renforts selon nécessité
- Traitement insecticide et fongicide,
- Classement au feu : M2 minimum

Sujétions diverses :

- Habillages des angles,
- Sujétions pour joints creux entre panneaux
- Traitement des chants et joints,
- Profils décoratifs formant plinthes en parties basses suivant détails des architectes et nécessité,

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs

3.2.3.2 HBM-02 – HABILLAGES MURAUX STRATIFIES

Description :

Fourniture et mise en œuvre des habillages muraux bois, comprenant :

Habillages bois stratifiés :

- Habillages muraux stratifié
- Ossature support par tasseaux dimensionnés suivant charges à reprendre, et ajustées pour parfaite fixation et parfait aplomb des panneaux de finitions, assemblages par encollage + fixations mécaniques cachées.
- Les tasseaux seront en bois ou métal, avec des renforts selon nécessité
- Traitement insecticide et fongicide,
- Classement au feu : M2 minimum

Sujétions diverses :

- Habillages des angles,
- Sujétions pour joints creux entre panneaux
- Traitement des chants et joints,
- Profils décoratifs formant plinthes en parties basses suivant détails des architectes et nécessité,

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs,

3.2.3.3 HBM-03 – HABILLAGES MURAUX ACOUSTIQUES

Description :

Fourniture et mise en œuvre des habillages muraux bois, comprenant :

Habillages bois stratifiés perforés :

- Habillages muraux stratifié et perforés
- Matelas de laine minérale et voile noir
- Ossature support par tasseaux dimensionnés suivant charges à reprendre, et ajustées pour parfaite fixation et parfait aplomb des panneaux de finitions, assemblages par encollage + fixations mécaniques cachées.
- Les tasseaux seront en bois ou métal, avec des renforts selon nécessité
- Traitement insecticide et fongicide,
- Classement au feu : M2 minimum

Sujétions diverses :

- Habillages des angles,
- Sujétions pour joints creux entre panneaux
- Traitement des chants et joints,
- Profils décoratifs formant plinthes en parties basses suivant détails des architectes et nécessité,

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs

3.2.4 CLOISONS RIDEAUX

3.2.4.1 SCS-01 – CLOISONS RIDEAUX

Description :

Fourniture et mise en œuvre de cloisons rideaux séparatives.

- Rideau monté sur tringle autoportante ou rail en plafond
- Toile du rideau à définir
- Manœuvre manuelle

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs

3.2.5 MIROIRS

3.2.5.1 MIR-01 - MIROIR

Description :

Fourniture et mise en œuvre des miroirs muraux, en glace argenté.
Fixations invisibles sur support mural, avec cadre d'encadrement ou non.
Référence de la glace à définir.
Miroir feuilleté.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs

3.2.6 PLINTHES

Description :

Fourniture et mise en œuvre de plinthes bois, pour les pièces avec revêtements de sols souples, moquettes, parquet.
Nature et dimensions des plinthes à préciser.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3 LOT AGENCEMENT

3.3.1 DIRECTION GENERALE

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Tisanerie DG - plan travail

- Réalisation d'un meuble plan de travail avec évier encastré, fontaine à eau, machine à café
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Portes sur charnières invisibles
- Rangements intérieurs avec étagères dans caissons, et tiroirs avec prises de main
- Plinthes en partie basse en retrait
- Plan de travail bois stratifié
- Habillage mural et en crédence en panneaux bois stratifié
- Compris accessoires divers : tasseaux, charnières adaptées, taquets, quincaillerie,... etc
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Tisanerie DG – ilot

- Réalisation d'un meuble ilot
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Espace repas en prolongement sur structure métallique
- Portes sur charnières invisibles
- Rangements intérieurs avec étagères dans caissons, et tiroirs avec prises de main
- Plinthes en partie basse en retrait
- Plan de travail bois stratifié
- Compris accessoires divers : tasseaux, charnières adaptées, taquets, quincaillerie,... etc
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Comptoir dynamique

- Réalisation d'un meuble comptoir
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Tablette PMR en prolongement
- Habillage de l'ensemble avec tasseaux et panneaux stratifiés
- Plan de travail bois stratifié
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Claustra

Réalisation d'un claustra en panneaux bois stratifié
Calepinage des panneaux de façon à avoir un ensemble ajouré
Ensemble réalisé sur structure métallique

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.2 COWORKING – HALL

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Table coworking

- Réalisation d'une table en bois intégrant des jardinières
- Table réalisée en panneaux bois et de format arrondis
- Pieds circulaires de la table formant jardinières
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.3 HABILLAGE DISTRIBUTEURS – RDJ

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Habillages muraux distributeurs

- Réalisation des habillages des distributeurs formant niche
- Ensemble réalisé en bois, avec renforts métalliques selon nécessité
- Panneaux vus avec finition par stratification
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.4 HALL

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Comptoirs

- Réalisation des meubles comptoirs
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Tablette PMR en prolongement selon cas,
- Habillage de l'ensemble avec tasseaux et panneaux stratifiés
- Plan de travail bois stratifié
- Selon comptoirs, mise œuvre de portes sur charnières avec rangements type tablettes et/ou tiroirs intérieurs
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Microarchitecture hall

- Réalisation d'un ensemble décoratif en portique, intégrant des bacs à plantes, panneaux acoustiques,
- Structure de l'ensemble réalisé en tasseaux bois ou métalliques, selon le principe qui sera le plus adapté
- Intégration des bacs plantés,
- Intégration de panneaux acoustiques perforés
- Calepinage selon détails architectes
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Mur acoustique accueil

- Réalisation d'un mur acoustique
- Structure de l'ensemble réalisée en tasseaux bois,
- Panneaux acoustiques perforé fixés de façon invisible
- Calepinage des tasseaux bois
- Sujétions pour intégration d'un écran TV avec support
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.5 KIOSQUES ET SERVICES OCCUPANTS – RDJ

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Kiosques

- Réalisation de meubles avec plan de travail avec évier encastré,
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Portes sur charnières invisibles
- Rangements intérieurs avec étagères dans caissons, et tiroirs avec prises de main
- Plinthes en partie basse en retrait
- Plan de travail bois stratifié
- Crédence en panneaux bois stratifié
- Compris accessoires divers : tasseaux, charnières adaptées, taquets, quincaillerie,... etc
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.6 RESTAURATION

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Banquette jardinière droite ou ronde

- Réalisation des banquettes en panneaux bois type MDF, contreplaqué,...
- Assises et dossiers en mousse gainée,
- Densité de la mousse et tissus de finition à définir
- Coloris et nature des coutures à définir
- Compris sujétions pour plinthes en retrait

- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.7 RESTAURATION – 02

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Jardinières

- Réalisation des jardinières en structure métallique, format rectangulaire, pour intégration des bacs plantés
- Habillages des jardinières par panneaux cannelés et plinthes en retrait
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Séparations – paravents

- Réalisation de paravents en structure métallique pour accrochage de panneaux / toiles tendues
- Eléments métalliques avec finition thermolaqué
- Ensembles fixés sur roulettes
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.8 SALLE POLYVALENTE – RDQ

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Comptoir d'accueil

- Réalisation d'un meuble comptoir
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Tablette PMR en prolongement
- Habillage de l'ensemble avec tasseaux et panneaux stratifiés
- Plan de travail bois stratifié
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.9 SALLES DE REUNION ET MIXTE

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Panneaux écritoires

- Réalisation des panneaux écritoires
- Structure de l'ensemble réalisée en tasseaux bois,
- Panneaux bois finition stratifié et fixés de façon invisible
- Calepinage des tasseaux bois visibles selon plans architectes
- Intégration d'un panneau écritoire
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Panneaux écrans

- Réalisation des panneaux pour intégration d'écrans
- Structure de l'ensemble réalisée en tasseaux bois,
- Panneaux bois finition stratifié et fixés de façon invisible
- Calepinage des tasseaux bois visibles selon plans architectes
- Intégration d'un écran TV et support (hors marché)
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.10 TISANERIE R01 – 02

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Tisanerie

- Réalisation d'un meuble avec plan de travail et évier encastré, fontaine à eau, machine à café
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Portes sur charnières invisibles
- Rangements intérieurs avec étagères dans caissons, et tiroirs avec prises de main
- Plinthes en partie basse en retrait
- Plan de travail bois stratifié
- Habillage mural et en crédence en panneaux bois stratifié
- Compris accessoires divers : tasseaux, charnières adaptées, taquets, quincaillerie,... etc
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Banquette

- Réalisation des banquettes en panneaux bois type MDF, contreplaqué,...
- Assises et dossiers en mousse gainée,
- Densité de la mousse et tissus de finition à définir
- Coloris et nature des coutures à définir
- Compris sujétions pour plinthes en retrait
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Claustra

Réalisation de claustra en tasseaux bois de 8 x 8 cm

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.11 TISANERIE R03 – 08

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Tisanerie

- Réalisation d'un meuble plan de travail avec évier encastré, fontaine à eau, machine à café
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Portes sur charnières invisibles
- Rangements intérieurs avec étagères dans caissons, et tiroirs avec prises de main
- Plinthes en partie basse en retrait
- Plan de travail bois stratifié
- Habillage mural et en crédence en panneaux bois stratifié
- Compris accessoires divers : tasseaux, charnières adaptées, taquets, quincaillerie,... etc
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Ilot

- Réalisation d'un meuble ilot
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Espace repas en prolongement sur structure métallique
- Portes sur charnières invisibles
- Rangements intérieurs avec étagères dans caissons, et tiroirs avec prises de main
- Plinthes en partie basse en retrait
- Plan de travail bois stratifié
- Compris accessoires divers : tasseaux, charnières adaptées, taquets, quincaillerie,... etc
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Bar / mange debout

Réalisation d'un bar / mange debout en bois avec finition stratifié,
Ensemble fixé sur équerres,

Etagères

Réalisation d'étagères murales en panneaux bois stratifié

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.12 SALLE DE LA COMMISSION SURVEILLANCE

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Table réunion

- Réalisation d'une table en bois pour environ 30 personnes
- Table réalisée en panneaux bois et de format arrondi
- Pieds continus sur la longueur de la table
- Dimensions selon plans et détails architecte

- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Vestiaire

- Réalisation d'un vestiaire en panneaux bois avec finition stratifié
- Portes sur charnières invisibles,
- Tablettes de rangement et tringle intérieure
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Panneaux écrans

- Réalisation des panneaux pour intégration d'écrans
- Structure de l'ensemble réalisée en tasseaux bois,
- Panneaux bois finition stratifié et fixés de façon invisible
- Calepinage des tasseaux bois visibles selon plans architectes
- Intégration d'un écran TV et support (hors marché)
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.13 SALLE DES MAMANS

Description :

Fourniture, réalisation, et mise en œuvre des éléments d'agencements suivants :

Kiosques

- Réalisation de meubles avec plan de travail avec évier encastré,
- Structure de l'ensemble réalisé en panneaux bois massifs, mélaminé ou panneaux type MDF, selon le principe qui sera le plus adapté
- Portes sur charnières invisibles
- Rangements intérieurs avec étagères dans caissons, et tiroirs avec prises de main
- Plinthes en partie basse en retrait
- Plan de travail bois stratifié
- Crédence en panneaux bois stratifié
- Compris accessoires divers : tasseaux, charnières adaptées, taquets, quincaillerie,... etc
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.3.14 BOITES AUX LETTRES

Description :

Fourniture et mise en œuvre des boîtes aux lettres avec badges.

Références et modèles à définir.

Quantité : 66 u

Localisation :

Suivant plans de l'architecte

3.4 LOT CLOISONS - DOUBLAGES

3.4.1 CLOISONS PLATRE SUR OSSATURE

Description :

Fourniture et mise en œuvre des cloisons constituées de parements en plaques de plâtre vissé sur une ossature métallique simple ou double.

Le plénum entre les plaques de parement sera rempli par des panneaux semi rigide de laine minérale, définies comme suit :

- Ossature en acier galvanisé, d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, composée de montants verticaux, de rails hauts et bas
- Remplissage par panneaux semi rigide de laine minérale selon type de cloisons.
- Parements réalisés par une ou plusieurs plaques de plâtre cartonnées sur une face, posées à joints décalés, et vissées sur l'ossature métallique ;

Finition :

Les joints devront être parfaitement traités, après collage de la bande de calicot, le lissage du joint se fera par au minimum deux couches successives, pour aspect fini prêt à peindre, avec utilisation d'enduit spécial feu selon contrainte CF.

Type de plaques :

- Plaques de plâtre cartonnées standard pour le cloisonnement courant ;
- Plaques de plâtre hydrofugées pour les locaux humides (EB, EB + P) ;
- Plaque de fibre-gypse type Fermacell selon nécessité acoustique

Sujétions d'intervention :

- Sujétions concernant le respect de la notice acoustique à préciser en phase PRO, les enduits et les bandes de joint devront être prolongés jusqu'en haut des cloisons. En aucun cas ils ne devront s'arrêter entre le faux plafond et le plafond.
- Étanchéité à l'air périphérique par traitement du joint sur la dernière plaque selon les prescriptions du fabricant.
- Étanchéité à l'air au sol par mise en place d'un joint mastic entre sol et plaques.

Sujétions pour incorporations et réservations diverses :

- Renforts incorporés constitués de montants, d'une ou deux lisses, entretoises ou plaques bois ou profilés métalliques ou chevêtres indépendants pour fixations ultérieures des appareils sanitaires, éléments de serrurerie ou menuiserie intérieure, etc., compris rebouchage des réservations et trous divers.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des cloisons, concerne les cloisons d'épaisseur 98 MM et 180 MM

3.5 LOT FAUX PLAFONDS

3.5.1 SO-01 – FAUX PLAFONDS NEUFS

Description :

Fourniture et pose de faux plafonds composés d'un parement en plaque de plâtre vissée sur une ossature métallique, comprenant :

- Une ossature primaire et secondaire selon nécessité composée de profilés métalliques porteurs en acier galvanisé, compris accessoires de fixations : échantignoles, sabot, rails, etc. Types et entre-axes selon recommandations du fabricant.
- Un dispositif de suspentes par tiges filetées en acier galvanisé, fixées au plancher haut par chevillage, pattes et clavettes, brides, etc.
- Un parement composé d'une ou plusieurs plaques de plâtres, mise en œuvre selon les recommandations du fabricant ;
- Matelas de laine minérale selon nécessité acoustique et thermique

Type de plaques :

- Plaques de plâtre cartonnées standard pour les locaux courants ;
- Plaques de plâtre hydrofugées pour les locaux humides (EB, EB + P) ;
- Plaques de plâtre spécial feu selon nécessité de degré feu ;

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des plafonds

3.6 LOT REVETEMENTS DE SOLS ET MURS

3.6.1 TRAVAUX PREPARATOIRES

Description :

Avant toute exécution de prestations ou pose de matériaux, l'entreprise devra le nettoyage et le dépoussiérage des supports recevant un revêtement prévu au présent lot, compris le balayage ainsi que le nettoyage complet des locaux.

Les travaux préparatoires suivants seront exécutés :

Sur les sols :

- Grattage dans tous les cas,
- Neutralisation des taches de graisse,
- Dépoussiérage à l'aspirateur industriel.

Sur les murs :

- Grattage des pulvérulences,
- Neutralisation des taches de graisse,
- Nettoyage des murs.

Les supports devront être propres, parfaitement surfacés, exempts de toutes traces d'huile, de graisse, de peinture, de plâtre, de toutes pulvérulences, de tout corps qui pourrait nuire à l'adhérence des revêtements de sols ou de murs.

Les supports seront sains, secs, propres, et devront avoir une bonne résistance mécanique.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.2 CHAPES ACOUSTIQUES WELLNESS

Description :

Fourniture et mise en œuvre d'une chape ciment traditionnelle, sur sous-couche acoustique, conformément aux préconisations de l'acousticien.

Chape-ciment armé :

Chape-ciment, armée d'un treillis soudé métallique de maille maximale 100 x 100 mm, compris la mise en œuvre d'un adjuvant, plastifiant, selon nécessité.
Épaisseur 8 cm.

Sous-couche acoustique

Sous couche de type Regufoam sound 10 des chez BSW ou similaire

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.3 MOQUETTE

Description :

Fourniture et mise en œuvre de revêtement de sol textile de moquette en dalles plombantes.
Classements UPEC réglementaires et performance acoustique conforme aux préconisations de l'acousticien.
Plusieurs types de dalles sont prévues selon les espaces.

3.6.3.1 MOQUETTE - MO-01

Référence qualitative : RETRACE des Ets TARKETT, référence AC63 9098

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.3.2 MOQUETTE - MO-03

Référence qualitative : RETRACE des Ets TARKETT, référence AC63 6022

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.3.3 MOQUETTE - MO-04

Référence qualitative : RETRACE des Ets TARKETT, référence AC63 6218

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.3.4 MOQUETTE - MO-05

Référence qualitative : RETRACE des Ets TARKETT, référence AC63 2086

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.3.5 MOQUETTE - MO-06

Référence qualitative : RETRACE des Ets TARKETT, référence AC63 90966

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.3.6 MOQUETTE - MO-08

Référence qualitative : RETRACE des Ets TARKETT, référence AC63 2075

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.4 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

Description :

Fourniture et mise en œuvre de revêtement de sol souple PVC en dalles.

Classements UPEC réglementaires et performance acoustique conforme aux préconisations de l'acousticien.

Plusieurs types de dalles sont prévues selon les espaces.

3.6.4.1 SOL SOUPLE - SS-02

Référence qualitative : LIBERTY ORIGINAL 70 des Ets UDIREV, référence 631904

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.4.2 SOL SOUPLE - SS-03

Référence qualitative : ID TILT CONCRETE des Ets TARKETT, référence 24750000

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.4.3 SOL SOUPLE - SS-06

Référence qualitative : LIBERTY ORIGINAL 70 des Ets UDIREV, référence 631904

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.5 PARQUET CONTRECOLLE – SS-04

Description :

Fourniture et mise en œuvre du parquet finition chêne, comprenant :

Référence qualitative : Ets BAUWERK

Sous couche acoustique :

Les parquets collés devront reposer sur une sous-couche suivant étude acoustique

Caractéristiques parquet :

- Ragréage préalable ;
- Parquet collé 3 plis en chêne ;
- Epaisseur de 18 mm ;
- Dimensions : selon choix et détails architecte ;
- Couche d'usure : 4 mm ;
- Essence du parement : chêne avec coloris Avorio ;
- Lames avec chanfreins sur les 4 cotés ;
- Finition : huilé ;
- Type de pose et calepinage au choix de l'architecte ;
- Mise en œuvre conformément au DTU 51.11 ;
- Origine France label PEFC FCBA.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des sols

3.6.6 FAIENCE – CAR-01

Description :

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de carreaux de faïence, collé au moyen de mortier colle sous avis technique, comprenant :

Référence qualitative : à définir

Caractéristiques :

- Dimensions : à définir
- Hauteur de pose : à définir
- Finition lisse
- Epaisseur 4/6 mm environ
- Calepinage selon plans architecte
- Compris baguettes d'angles

Suiétions de réalisation :

- Etanchéité sous carrelage de type « SPEC »

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs

3.7 LOT PEINTURE

3.7.1 PEINTURE MURALE

Description :

Fourniture et application d'une peinture acrylique en phase aqueuse, travaux réalisés suivant instructions du fabricant et DTU 59.1, comprenant :

Préparations et apprêts des supports : suivant DTU 59.1.

Finition :

- Travaux « type A » - finition soignée :
- Application d'une couche d'impression
- Application de deux couches de finition acrylique sans solvant en phase aqueuse, bénéficiant d'un label NF environnement.
- Aspect VELOURS ou SATINE
- Coloris : au choix de l'architecte

Méthodologie d'application des peintures au choix de l'entrepreneur du présent lot.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs, référence PEI-01 / 02 / 03

3.7.2 PAPIERS PEINTS

Description :

Fourniture et application d'un revêtement mural papier peint, comprenant :

Référence qualitative : à définir

- Revêtement mural textile en gaze de lin pur flammé.
- Teinte : 003
- Laize : 124 cm
- Raccord horizontal : 4 cm
- Mise en œuvre par encollage
- Le type de colle devra être conforme aux recommandations du fabricant
- Le fond doit être plat, ferme, sec en permanence, exempt de toute graisse et de toute poussière.
- Mise en œuvre selon le DTU 59.4 et les normes NF P 74-204-1&2,
- Compris travaux préparatoires et d'apprêts selon DTU
- Selon état des supports, application d'une impression et/ou primaire d'accrochage

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et repérages des murs, référence PPE-02 / 03